

L'iforep appartient à un système social unique en France et en Europe, celui des organismes sociaux des Industries électrique et gazière. L'institut a été créé en 1972 par la CCAS (Caisse centrale d'activités sociales) et les CMCAS (Caisses mutuelles complémentaires et d'actions sociales) du personnel d'EDF-GDF, organismes exclusivement gérés par les représentants du personnel, via leurs fédérations syndicales.

Mouvement national d'éducation populaire, l'iforep est une association loi 1901 qui partage les valeurs fondatrices des activités sociales : l'émancipation de la personne humaine, la justice et la solidarité.

L'organisme bénéficie depuis 1982 de l'habilitation nationale à la formation théorique pour l'obtention des brevets d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) des ACM (Accueils collectifs de mineurs).

- Nos adresses**
- Siège de l'association IFOREP**
8, rue de Rosny
93104 Montreuil Cedex.
Tél. 01 48 18 69 12.
 - Zone Nord**
14, rue de la Beaune
26, rue de Rosny
93104 Montreuil Cedex.
Tél. 01 48 18 69 30.
 - Zone Grand Ouest**
66, rue de Béarnais BP 7049
31069 Toulouse Cedex.
Tél. 05 34 44 21 10.
 - Zone Sud Est**
1, place Felix Baret
13291 Marseille Cedex 06.
Tél. 04 91 13 00 34.

S'inscrire
Téléchargez la fiche d'inscription et retrouvez toutes les informations concernant les lieux des stages ainsi que celles liées à la procédure administrative, aux tarifs et aides sur notre site www.iforep.fr

Les missions éducatives

Vous allez entrer en formation BAFA ou BAFD, pour devenir animateur ou directeur en ACM ou ALSH*.

Être animateur aujourd'hui ne se résume pas à savoir mener quelques jeux ou accompagner des sorties, c'est une véritable mission éducative définie par l'article 2 de l'arrêté du 22 juin 2007, réaffirmé par l'arrêté de 2015.

Les ACM sont une des composantes irremplaçables d'éducation à la vie sociale en complémentarité de la famille et de l'école. Les ACM sont des lieux d'apprentissage de la démocratie par :

- La construction de projets d'activités avec les enfants et les jeunes.
- L'apprentissage de la citoyenneté (la participation, la prise de décision et l'exercice de la responsabilité).
- Une expérience originale du vivre ensemble et la mise en œuvre d'actions cohérentes sur tous les temps du centre de vacances (vie quotidienne, activités, collectif).
- Des découvertes multiples : nouvelles cultures, nouvelles activités, des milieux environnants divers, des modes de vie différents...

Cet ensemble, enrichi par nos conceptions éducatives et par les valeurs portées par les organismes sociaux des IEG, est en lien avec l'éducation populaire et vise la formation à une citoyenneté active.

Les formations proposées ont pour objectifs de préparer les animateurs et les directeurs à :

- Encadrer des jeunes.
- Construire et mener des projets.
- Exercer des responsabilités en étant conscients des enjeux éducatifs, des orientations humanistes et des finalités citoyennes des ACM.

Participer à ces formations représente donc un réel engagement de votre part.

* ALSH : accueil de loisir sans hébergement.

L'éducation populaire

Une dimension humaniste et politique d'émancipation

Dans un contexte de recul du débat d'idées et de bouleversements des repères, les activités sociales réaffirment leur appartenance au mouvement d'éducation populaire et leur dimension humaniste et politique d'émancipation.

L'éducation populaire constitue le « ciment » de nos actions pour :

- **Comprendre et agir** sur le monde dans lequel nous vivons.
- **Mieux se situer dans sa vie professionnelle**, sociale et personnelle.
- **Être acteur et auteur** de la société.

Les principes mis en œuvre

- **Considérer le stagiaire** comme un acteur citoyen.
- **Favoriser l'accès du plus grand nombre** à la culture, aux connaissances, aux mutations de notre temps.
- **Permettre à chacun de s'exprimer, d'analyser et de connaître** les enjeux de notre société.
- **Encourager** le développement de l'esprit critique.
- **S'engager dans la prise de responsabilité** au sein des organismes sociaux (le Par et le Pour).

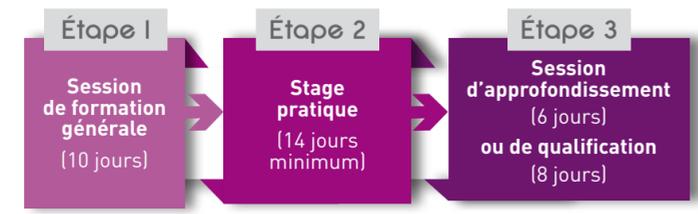
Les traductions en formation

- **Une démarche participative.**
- **Une approche pluridisciplinaire des contenus.**
- **Une diversification des intervenants.**
- **Des méthodes et rythmes adaptés.**
- **La confrontation d'idées.**
- **Des temps d'appropriation.**
- **Des activités culturelles inscrites dans toutes les actions de formation.**

Les missions éducatives & l'éducation populaire

La formation BAFA : 3 étapes

Les brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et aux fonctions de directeur (BAFD) permettent d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueil collectif de mineurs (ACM).



Les trois étapes de la formation doivent se réaliser sur une période maximale de 30 mois.

Fonctions de l'animateur

(arrêté du 15 juillet 2015 - art. 9)

La formation au BAFA a pour objectifs :

De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

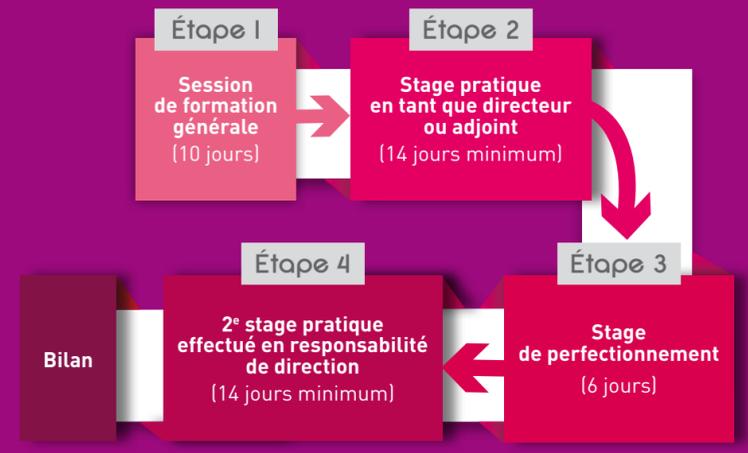
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM).
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

La formation BAFA : 4 étapes

Les brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et aux fonctions de directeur (BAFD) permettent d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueil collectif de mineurs (ACM).



Vous disposez de quatre ans pour accomplir ce cursus.

Fonctions de directeur

(arrêté du 15 juillet 2015 - art. 25)

La formation au BAFA a pour objectif de préparer le directeur à exercer les fonctions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM), un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation.
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil.
- Développer les partenariats et la communication.

La formation au BAFA doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui donnant la possibilité de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

Zones de vacances scolaires et lieux de formation

ZONE A	ZONE B	ZONE C	VACANCES COMMUNES AUX 3 ZONES
Hiver : fin des cours le 10 février 2018 reprise des cours le 26 février 2018	Hiver : fin des cours le 24 février 2018 reprise des cours le 12 mars 2018	Hiver : fin des cours le 17 février 2018 reprise des cours le 5 mars 2018	Toussaint : fin des cours le 20 octobre 2018 reprise des cours le 5 novembre 2018
Printemps : fin des cours le 7 avril 2018 reprise des cours le 23 avril 2018	Printemps : fin des cours le 21 avril 2018 reprise des cours le 7 mai 2018	Printemps : fin des cours le 14 avril 2018 reprise des cours le 30 avril 2018	Noël : fin des cours le 22 décembre 2018 reprise des cours le 7 janvier 2019
			Fin année scolaire : fin des cours le 7 juillet 2018

● Lieux de formation BAFA ou BAFA

iforep
Institut de formation de recherche et de promotion
Immeuble René-Le-Guen - Bât. C
8, rue de Rosny - BP 149
93104 Montreuil-sous-Bois Cedex.
Tél. 01 48 18 38 33 - Fax : 01 48 18 69 44.

Durée

10 jours

Public

Toute personne âgée de 17 ans révolus le premier jour de la formation et souhaitant participer à l'encadrement des ACM (accueils collectifs de mineurs).

Objectifs

- **Préparer à l'exercice** des fonctions d'animateur (cf. arrêté du 15 juillet 2015).
- **Connaître les accueils collectifs de mineurs (ACM)** : enjeux éducatifs, acteurs, spécificités de fonctionnement, législation.
- **Construire une démarche** d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique et, plus généralement, d'un projet éducatif.
- **Se positionner**, en tant qu'animateur, au sein des ACM (relation éducative, responsabilités).

BAFA

Session de formation générale

Contenus

- La connaissance des publics accueillis.
- La vie quotidienne et collective.
- Le vivre ensemble, faire société : la place de l'individu et du collectif dans l'organisation d'un ACM.
- La législation des ACM : prévention, sécurité et responsabilités.
- Le projet d'animation, sa démarche, son articulation avec les projets (de centre, de l'organisateur, de l'enfant).
- Le rôle et la place de l'animateur et des différents acteurs d'un ACM.
- L'histoire et les enjeux éducatifs des ACM.

Le travail d'équipe fera l'objet d'une approche transversale.

Dates et régions des stages

■	13/02 au 22/02/18	[IF100023]	Nouvelle Aquitaine <i>Anglet</i>
■	13/02 au 22/02/18	[IF100024]	Bourgogne-Franche-Comté <i>Serbonnes</i>
■	19/02 au 28/02/18	[IF100025]	Occitanie <i>Cap d'Agde</i>
■	19/02 au 28/02/18	[IF100026]	Île-de-France <i>La Ville-du-Bois</i>
■	1/03 au 10/03/18	[IF100027]	Provence-Alpes-Côte d'Azur <i>Le Brusuc</i>
■	1/03 au 10/03/18	[IF100028]	Bretagne <i>Trébeurden</i>
■	10/04 au 19/04/18	[IF100029]	Auvergne-Rhône-Alpes <i>Megève</i>
■	17/04 au 26/04/18	[IF100030]	Île-de-France <i>La Ville-du-Bois</i>
■	24/04 au 3/05/18	[IF100031]	Hauts-de-France <i>Merlimont</i>
■	24/04 au 3/05/18	[IF100032]	Grand-Est <i>Kaysersberg</i>
■	8/07 au 17/07/18	[IF100033]	Île-de-France <i>La Ville-du-Bois</i>

Durée

6 jours

Public

Ce stage s'adresse aux personnes en cours de formation BAFA ayant déjà effectué le stage de base et un premier encadrement en qualité d'animateur stagiaire, ou déjà diplômées du BAFA.

Objectifs

- **Analyser son expérience pratique** (en lien avec la formation générale).
- **Identifier** la fonction d'accompagnement de projets individuels et collectifs de jeunes.
- **Approfondir la connaissance** des publics enfants et adolescents en lien avec le thème de la session.
- **Construire une démarche** de projet à partir de son expérience pratique et du thème de la session.

BAFA

Approfondissement

Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- L'animateur, l'enfant, les projets, quelle relation éducative pour quelles rencontres ?
- La place du « vivre ensemble » dans le fonctionnement collectif de l'ACM ou de l'ALSH.
- Vers une alternative pédagogique : du « choix » à « la décision ».
- La place et le statut social des jeunes.
- Les rappels sur les notions de responsabilités, de législation, de prévention et de sécurité (en lien avec le thème de la session).
- La mise en projet autour de la thématique.

Le retour d'expériences nourrira l'ensemble des contenus de la formation.

Le travail d'équipe et la communication feront l'objet d'une approche transversale.

Dates, régions et thématiques des stages

■	Sons, rythmes et musiques	18/02 au 23/02/18	[IF109002]	Occitanie / <i>Cap d'Agde</i>
■	Jeux collectifs et coopératifs	26/02 au 3/03/18	[IF105002]	Bretagne / <i>Morgat</i>
■	Écologie et développement durable	15/04 au 20/04/18	[IF106002]	Pays-de-la-Loire / <i>Mesquer</i>
■	Arts et sciences	15/04 au 20/04/18	[IF113002]	Île-de-France / <i>La Ville-du-Bois</i>
■	Cap nature	22/04 au 27/04/18	[IF112002]	Occitanie / <i>Estagel</i>
■	Expressions et créativité	22/04 au 27/04/18	[IF107002]	Auvergne-Rhône-Alpes / <i>Megève</i>
■	Activités physiques et sportives	1/07 au 6/07/18	[IF108002]	Auvergne-Rhône-Alpes / <i>Megève</i>
■	Citoyenneté et numérique	21/10 au 26/10/18	[IF115001]	Île-de-France / <i>La Ville-du-Bois</i>

Durée

8 jours

Public

Ce stage s'adresse aux personnes déjà diplômées du BAFA ou en cours de formation BAFA ayant déjà effectué le stage de base et un premier encadrement en qualité d'animateur stagiaire, désirant obtenir la qualification Surveillance de baignade en ACM.

Objectifs

- **Analyser son expérience pratique** (en lien avec les apports de la formation générale).
- **Identifier** la fonction d'accompagnement de projets individuels et collectifs de jeunes.
- **Approfondir la connaissance** des publics enfants et adolescents en lien avec le thème de la session.
- **Construire une démarche** de projet à partir de son expérience pratique et du thème de la session.
- **Acquérir** les connaissances nécessaires et les techniques spécifiques pour réussir les épreuves de qualification Surveillance de baignade en ACM.

BAFA

Surveillance de baignade en ACM

Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- L'animateur, l'enfant, les projets, quelle relation éducative pour quelles rencontres ?
- La place du « vivre ensemble » dans le fonctionnement collectif de l'ACM ou de l'ALSH.
- Vers une alternative pédagogique : du « choix » à « la décision ».
- La place et le statut social des jeunes.
- La mise en projet autour de la thématique.
- La préparation aux épreuves de la qualification.
- La réglementation spécifique des baignades (textes de référence, organisation, prévention et sécurité).

Le travail d'équipe fera l'objet d'une approche transversale.

Le retour d'expériences nourrira l'ensemble des contenus de la formation.

Conditions d'accès

- L'entraînement en piscine étant exigeant, une bonne condition physique est requise.
- Fournir une attestation de la capacité à effectuer un 100 mètres nage libre, départ plongé, délivrée par un maître-nageur sauveteur.
- Justifier de l'obtention du certificat « Prévention et secours civiques de premier niveau » (PSC 1).

Dates et région du stage

■	21/10 au 28/10/18	[IF111003]	Bourgogne-Franche-Comté / <i>Serbonnes</i>
---	-------------------	------------	--

Durée

2,5 jours

Public

Ce stage s'adresse aux personnes titulaires du BAFA et d'une qualification Surveillance de baignade arrivant à échéance (5 ans).

Objectifs

- **Se préparer au renouvellement** de sa qualification Surveillance de baignade en ACM.
- **Questionner** ses pratiques d'animation.

Au cours de cette session de renouvellement, le candidat doit réussir les trois épreuves suivantes :

- Parcourir 50 mètres de sauvetage avec un mannequin.
- Intervenir auprès d'une victime et exécuter les premiers gestes en attendant les secours.
- Nager un 200 mètres nage libre non chonométré.

Dates et région du stage

■	24/02 au 25/02/18	[IF114002]	Bourgogne-Franche-Comté / <i>Serbonnes</i>
---	-------------------	------------	--

Durée

10 jours

Public

Toute personne âgée de 21 ans révolus le premier jour de la formation et titulaire du BAFA ou en possession d'une dérogation Jeunesse et Sports.

Objectifs

- **Préparer à l'exercice** des fonctions de directeur (cf. arrêté du 15 juillet 2015).
- **Construire une démarche** de projet.
- **Identifier** les fonctionnements qui favorisent l'émergence de projets individuels et de collectifs jeunes.
- **Se positionner**, en tant que directeur, au sein des ACM (relations, relation éducative, responsabilités).

Dates et régions des stages

■	19/02 au 28/02/18	[IF120005]	Île-de-France / <i>La Ville-du-Bois</i>
■	24/04 au 3/05/18	[IF120006]	Provence-Alpes-Côte d'Azur / <i>Menton</i>

BAFD

Session de formation générale

Contenus

- L'éducation populaire : histoire et enjeux des ACM.
- La connaissance des publics enfants et adolescents.
- Le projet, les projets : les perspectives et les enjeux.
- Les fonctions de direction : la pédagogie, l'animation d'équipe et le rôle formateur, les relations institutionnelles, l'administration et la gestion, l'hygiène et l'équilibre alimentaire.
- Les modes de fonctionnement d'un ACM : l'organisation, la vie quotidienne et la vie collective, les relations entre les acteurs de l'ACM, les adultes et les jeunes.
- Les responsabilités du directeur en ACM.
- Les outils d'aide à l'écriture des évaluations personnelles (en référence à l'élaboration d'un projet personnel de formation).

Durée

6 jours

Public

Ce stage s'adresse aux directeurs en formation souhaitant faire valider leur BAFA et aux directeurs souhaitant renouveler leur diplôme ou suivre une formation complémentaire.

Objectifs

- **Analyser ses pratiques** d'encadrement (en lien avec la formation générale).
- **Savoir argumenter** ses conceptions éducatives.
- **S'approprier** les notions indispensables à l'organisation du travail dans un collectif d'encadrement.

BAFD

Perfectionnement

Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- Les pédagogies et les conceptions éducatives.
- Le travail d'équipe et la communication.
- Le rôle formateur du directeur.
- La préparation à la rédaction du bilan de formation.

Le retour d'expériences nourrira l'ensemble des contenus de la formation.

Dates et régions des stages

■	1/07 au 6/07/18	[IF125003]	Occitanie / <i>Cap d'Agde</i>
■	21/10 au 26/10/18	[IF125004]	Auvergne-Rhône-Alpes / <i>Aussois</i>

